

## Inégalités territoriales : une formation professionnelle unique

9 mai 2018



De Neuilly-sur-Seine à Roubaix, des Yvelines à la Réunion, des écarts considérables séparent les territoires. Si l'on veut mener des politiques publiques adaptées, il faut savoir les mesurer et les analyser. Pour tenter d'y voir plus clair, l'Observatoire des inégalités organise une journée de formation le mercredi 20 juin prochain à Paris. Qui comprend aujourd'hui réellement la situation des inégalités territoriales ? Le débat public est rendu confus par les exagérations médiatisées.

Non, la France rurale et périurbaine n'est ni la plus pauvre, ni abandonnée par les politiques publiques. Le taux de pauvreté, par exemple, est beaucoup plus élevé dans les grandes villes. Même Paris n'échappe pas à ce constat, avec des arrondissements où ce taux dépasse 20 %. Les deux tiers des plus pauvres vivent dans les grandes villes. La densité de population, qui atteint plusieurs milliers de personnes au km<sup>2</sup> dans les villes contre quelques dizaines, voire moins, en milieu rural, explique cette situation.

[S'inscrire à la formation](#)

Télécharger [le programme détaillé](#)

Connaître [les tarifs et modalités pratiques](#)

Les villes ont attiré largement les populations les plus pauvres, en quête d'emploi. Cela ne veut pas dire que la misère ait disparu au loin des centres-villes. La pauvreté rurale est minoritaire mais beaucoup plus durable. Elle concerne essentiellement des personnes âgées : même si leur nombre est réduit, ces personnes ont peu d'espoir de voir leurs revenus augmenter. Les ménages modestes vivent également dans une partie défavorisée des territoires périurbains, notamment là où l'industrie est la plus implantée.

Une partie des couches moyennes qui vivent à la périphérie des villes ne profitent ni des niches fiscales ni des politiques sociales sous conditions de ressources et peuvent se sentir peu soutenues par la collectivité. Les quartiers dit « prioritaires » ne sont pas – sauf une très petite minorité – ces zones à l’abandon, ces ghettos urbains que l’on décrit parfois, et leurs habitants ne vivent pas dans un régime « d’apartheid ». Mais il n’empêche que le taux de pauvreté (38 %) y est trois fois plus élevé que dans le reste du territoire. Le taux de chômage y atteint, lui, 23,2 %, soit 2,5 fois plus. Les difficultés sociales y sont d’une autre ampleur qu’ailleurs.

Pour mieux comprendre cette situation complexe et dépasser les oppositions caricaturales, l’Observatoire des inégalités propose une formation unique en son genre. Elle associe des membres de l’Observatoire des inégalités et des experts de la question. Les intervenants seront :

Éliane Dutarte, membre de l’Observatoire des inégalités et spécialiste des inégalités territoriales ;  
Louis Maurin, directeur de l’Observatoire des inégalités. Il a co-dirigé les *Rapports sur l’état des inégalités en France et Que faire contre les inégalités ? 30 experts s’engagent*, publiés par l’Observatoire des inégalités ;

Marco Oberti, professeur de sociologie à Sciences Po Paris et directeur de l’Observatoire sociologique du changement. Il a publié *La ségrégation urbaine*, avec Edmond Préteceille, coll. Repères, éditions La Découverte, 2016.

Destinée à un public professionnel, cette journée ne nécessite pas de prérequis spécifiques. La journée sera découpée en quatre séquences :

- 1- Une première séquence sur la méthodologie de l’observation territoriale : comment s’y prendre ? Avec quelles sources ? Quels outils ? (Louis Maurin)
- 2- Une deuxième séquence permettra de dresser un état des lieux de la situation des inégalités territoriales en France. (Louis Maurin)
- 3- Une troisième séquence sera consacrée à la question centrale de la ségrégation sociale : comment inégalités sociales et mixité sociale s’articulent ? (Marco Oberti)
- 4- Enfin, la quatrième séquence sera l’occasion de faire le point sur les politiques de réduction des inégalités dans les territoires. (Eliane Dutarte)

*Photo / © Bruno Bernier-Fotolia*

---

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Actualité de l’Observatoire](#) >

2. Adresse de cet article :

<https://www.inegalites.fr/Pour-comprendre-les-inegalites-territoriales-une-formation-s-impose>